

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CHARBONNIERES LES BAINS
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET COMMUNAL

Numéro SIRET : **21690044900044**

POSTE COMPTABLE : **CFIP DE TASSIN LA DEMI LUNE**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : **BUDGET BUREAUX CHARBONNIERES**

ANNEE 2016

Code INSEE 69044	COMMUNE DE CHARBONNIERES LES BAINS BUDGET BUREAUX CHARBONNIERES	CA 2016
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5 076
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	20,59	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	53,54	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1,66	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	45,78	0,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	3,09%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE DE CHARBONNIERES LES BAINS - 69 - BUDGET BUREAUX CHARBONNIERES	CA	2016
--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 283 979,05	G 271 787.61
	Section d'investissement	B 28 315.69	H 179 465.73
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section de fonctionnement (002)	C 41 965.72 (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 238 858.77 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		354 260.46 = A+B+C+D	690 112.11 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (1)	Section de fonctionnement	E 0.00	K 0.00
	Section d'investissement	F 0.00	L 0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	= E+F 0.00	= K+L 0.00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 325 944.77	= G+I+K 271 787.61
	Section d'investissement	= B+D+F 28 315.69	= H+J+L 418 324.50
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 354 260.46	= G+H+I+J+K+L 690 112.11

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	115 934,28	103 467,55	0,00	0,00	12 466,73
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		115 934,28	103 467,55	0,00	0,00	12 466,73
66	Charges financières	1 100,00	1 059,90	0,00	0,00	40,10
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		117 034,28	104 527,45	0,00	0,00	12 506,83
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	180 000,00	179 451,60			548,40
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		180 000,00	179 451,60			548,40
TOTAL		297 034,28	283 979,05	0,00	0,00	13 055,23
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015		(3) 41 965,72				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	236 000,00	165 606,38	0,00	0,00	70 393,62
Total des recettes de gestion courante		236 000,00	165 606,38	0,00	0,00	70 393,62
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	103 000,00	106 181,23	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		339 000,00	271 787,61	0,00	0,00	67 212,39
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		339 000,00	271 787,61	0,00	0,00	67 212,39
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015		(3) 0,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 000,00	4 806,00	0,00	20 194,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	374 058,77	3 600,00	0,00	370 458,77
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		399 058,77	8 406,00	0,00	390 652,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 800,00	19 909,69	0,00	9 890,31
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		29 800,00	19 909,69	0,00	9 890,31
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		428 858,77	28 315,69	0,00	400 543,08
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		428 858,77	28 315,69	0,00	400 543,08
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	14,13	0,00	9 985,87
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		10 000,00	14,13	0,00	9 985,87
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		10 000,00	14,13	0,00	9 985,87
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	180 000,00	179 451,60		548,40
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		180 000,00	179 451,60		548,40
TOTAL		190 000,00	179 465,73	0,00	10 534,27
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015		238 858,77			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	103 467,55		103 467,55
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	1 059,90	0,00	1 059,90
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	179 451,60	179 451,60
Dépenses de fonctionnement - Total		104 527,45	179 451,60	283 979,05
Pour information				41 965,72
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	19 909,69	0,00	19 909,69
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	4 806,00	0,00	4 806,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 600,00	0,00	3 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		28 315,69	0,00	28 315,69
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE CHARBONNIERES LES BAINS - 69 - BUDGET BUREAUX CHARBONNIERES	CA 2016
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	165 606,38		165 606,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	106 181,23	0,00	106 181,23
Recettes de fonctionnement - Total		271 787,61	0,00	271 787,61
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	14,13	0,00	14,13
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		179 451,60	179 451,60
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		14,13	179 451,60	179 465,73
Pour information				238 858,77
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2015				238 858,77

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	115 934,28	103 467,55	0,00	0,00	12 466,73
60611	Eau et assainissement	4 700,00	2 858,15	0,00	0,00	1 841,85
60612	Énergie - Électricité	18 000,00	17 819,76	0,00	0,00	180,24
60632	Fournitures de petit équipement	234,28	106,63	0,00	0,00	127,65
611	Contrats de prestations de services	500,00	7 312,40	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	300,00	309,10	0,00	0,00	0,00
61521	Terrains	5 500,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	6 399,67	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	12 000,00	586,55	0,00	0,00	11 413,45
6156	Maintenance	14 000,00	18 413,98	0,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisques	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	415,20	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	12 000,00	6 809,22	0,00	0,00	5 190,78
6228	Divers	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	600,00	415,65	0,00	0,00	184,35
6283	Frais de nettoyage des locaux	17 000,00	12 716,24	0,00	0,00	4 283,76
63512	Taxes foncières	30 000,00	29 305,00	0,00	0,00	695,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		115 934,28	103 467,55	0,00	0,00	12 466,73
66	Charges financières (b)	1 100,00	1 059,90	0,00	0,00	40,10
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 100,00	1 059,41	0,00	0,00	40,59
6688	Autres	0,00	0,49	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		117 034,28	104 527,45	0,00	0,00	12 506,83
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)(180 000,00	179 451,60			548,40
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et co	180 000,00	179 451,60			548,40
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		180 000,00	179 451,60			548,40
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fo	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		180 000,00	179 451,60			548,40
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		297 034,28	283 979,05	0,00	0,00	13 055,23
Pour information		41 965,72				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015						

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE CHARBONNIERES LES BAINS - 69 - BUDGET BUREAUX CHARBONNIERES	CA	2016
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	236 000,00	165 606,38	0,00	0,00	70 393,62
752	Revenus des immeubles	190 000,00	119 658,21	0,00	0,00	70 341,79
758	Produits divers de gestion courante	46 000,00	45 948,17	0,00	0,00	51,83
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		236 000,00	165 606,38	0,00	0,00	70 393,62
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	103 000,00	106 181,23	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	103 000,00	103 000,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	3 181,23	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		339 000,00	271 787,61	0,00	0,00	67 212,39
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		339 000,00	271 787,61	0,00	0,00	67 212,39
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	25 000.00	4 806,00	0,00	20 194.00
2031	Frais d'études	25 000.00	4 806,00	0,00	20 194.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	374 058.77	3 600,00	0,00	370 458.77
2132	Immeubles de rapport	374 058.77	3 600,00	0,00	370 458.77
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des dépenses d'équipement		399 058.77	8 406,00	0,00	390 652.77
16	Emprunts et dettes assimilées	29 800.00	19 909,69	0,00	9 890.31
1641	Emprunts en euros	19 800.00	19 702,03	0,00	97.97
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000.00	207,66	0,00	9 792.34
Total des dépenses financières		29 800.00	19 909,69	0,00	9 890.31
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		428 858.77	28 315,69	0,00	400 543.08
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0.00	0,00		0.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		428 858.77	28 315,69	0,00	400 543.08
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		0.00	0,00	0,00	0.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000.00	14,13	0,00	9 985.87
Total des recettes financières		10 000.00	14,13	0,00	9 985.87
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		10 000.00	14,13	0,00	9 985.87
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	180 000.00	179 451,60		548.40
28132	Immeubles de rapport	179 277.00	178 728,60		548.40
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	327.00	327,00		0.00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	396.00	396,00		0.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		180 000.00	179 451,60		548.40
041	Opérations patrimoniales (5)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		180 000.00	179 451,60		548.40
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		190 000.00	179 465,73	0,00	10 534.27
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015		238 858,77			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2015)

Dépenses réelles	0,00	8 406,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 406,00
- Equipements municipaux (2)		8 406,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 406,00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Solde d'exécution reporté de 2015	0,00											0,00
Total dépenses	0,00	28 315,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 315,69
Total recettes	418 310,37	14,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	418 324,50
Solde d'investissement	418 310,37	-28 301,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390 008,81

RESTE A REALISER au 31/12/2016

Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE RAR d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2015)

Total dépenses	220 278,01	105 495,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171,45	0,00	0,00	0,00	325 944,77
Total recettes	0,00	271 787,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	271 787,61
Solde de fonctionnement	-220 278,01	166 292,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-171,45	0,00	0,00	0,00	-54 157,16

RESTE A REALISER au 31/12/2016

Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde RAR fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE CHARBONNIERES LES BAINS - 69 - BUDGET BUREAUX CHARBONNIERES	CA	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		0,00	28 315,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 315,69
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	19 909,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 909,69
1641	Emprunts en euros	0,00	19 702,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 702,03
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	207,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207,66
20	Immobilisations incorporelles	0,00	4 806,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 806,00
2031	Frais d'études	0,00	4 806,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 806,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00

RECETTES

Total recettes d'investissement		418 310,37	14,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	418 324,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	14,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,13
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	14,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,13
	Recettes d'ordre	179 451,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 451,60
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	179 451,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 451,60
28132	Immeubles de rapport	178 728,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 728,60
28135	Installat ^o générales, agencements, aménagement des construc	327,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	327,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	396,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	396,00
001	Solde d'exécution reporté de 2015	238 858,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	238 858,77

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		220 278,01	105 495,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171,45	0,00	0,00	0,00	325 944,77
011	Charges à caractère général	-1 139,80	104 435,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171,45	0,00	0,00	0,00	103 467,55
60611	Eau et assainissement	0,00	2 858,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 858,15
60612	Énergie - Électricité	-1 100,00	18 919,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 819,76
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	106,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106,63
611	Contrats de prestations de services	0,00	7 312,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 312,40
6135	Locations mobilières	0,00	309,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	309,10
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	6 399,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 399,67

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	415,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171,45	0,00	0,00	0,00	586,55
6156	Maintenance	0,00	18 413,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 413,98
6161	Assurance multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	415,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	415,20
6226	Honoraires	0,00	6 809,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 809,22
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	-39,80	455,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	415,65
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	12 716,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 716,24
63512	Taxes foncières	0,00	29 305,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 305,00
66	Charges financières	0,49	1 059,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 059,90
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	1 059,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 059,41
6688	Autres	0,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,49
Dépenses d'ordre		179 451,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 451,60
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	179 451,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 451,60
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	179 451,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 451,60
002 Déficit de fonctionnement reporté		41 965,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 965,72

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		0,00	271 787,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	271 787,61
75	Autres produits de gestion courante	0,00	165 606,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 606,38
752	Revenus des immeubles	0,00	119 658,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 658,21
758	Produits divers de gestion courante	0,00	45 948,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 948,17
77	Produits exceptionnels	0,00	106 181,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 181,23
774	Subventions exceptionnelles	0,00	103 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	3 181,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 181,23

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	220 278,01	105 495,31	325 773,32
002 <i>Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)</i>	41 965,72	0,00	41 965,72
011 <i>Charges à caractère général</i>	-1 139,80	104 435,90	103 296,10
042 <i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	179 451,60	0,00	179 451,60
66 <i>Charges financières</i>	0,49	1 059,41	1 059,90
RECETTES TOTALES (1)	0,00	271 787,61	271 787,61
75 <i>Autres produits de gestion courante</i>	0,00	165 606,38	165 606,38
77 <i>Produits exceptionnels</i>	0,00	106 181,23	106 181,23

Sous-fonction 02

020
Administration
générale de la
collectivité

CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (1)	105 495,31
002 <i>Résultat de fonctionnement reporté (excédent)</i>	0,00
011 <i>Charges à caractère général</i>	104 435,90
042 <i>Opérations d'ordre de transfert entre section</i>	0,00
66 <i>Charges financières</i>	1 059,41
RECETTES TOTALES (1)	271 787,61
75 <i>Autres produits de gestion courante</i>	165 606,38
77 <i>Produits exceptionnels</i>	106 181,23

(1) de l'exercice + restes à réaliser

COMMUNE DE CHARBONNIERES LES BAINS - 69 - BUDGET BUREAUX CHARBONNIERES	CA	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES	60 Services communs	Total
DEPENSES TOTALES (1)	171,45	171,45
011 Charges à caractère général	171,45	171,45

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	0,00	28 315,69	28 315,69
Non individualisées en opérations	0,00	28 315,69	28 315,69
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	19 909,69	19 909,69
20 Immobilisations incorporelles	0,00	4 806,00	4 806,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	3 600,00	3 600,00
RECETTES TOTALES (1)	418 310,37	14,13	418 324,50
Non affectées aux opérations	418 310,37	14,13	418 324,50
001 Solde d'exécution de la section d'investis	238 858,77	0,00	238 858,77
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	179 451,60	0,00	179 451,60
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	14,13	14,13

CHAPITRES	Sous-fonction : 02
	020 Administration générale de la
DEPENSES TOTALES (1)	28 315,69
Non individualisées en opérations	28 315,69
16 Emprunts et dettes assimilées	19 909,69
20 Immobilisations incorporelles	4 806,00
21 Immobilisations corporelles	3 600,00
RECETTES TOTALES (1)	14,13
Non affectées aux opérations	14,13
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	14,13

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					100 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					100 000,00									
GE5956	CREDIT AGRICOLE	15/10/2014		15/01/2015	100 000,00	F		1.48	1.49332		M	X	N	A-1
Total général					100 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2016											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2016 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		60 885,20					19 702,03	1 059,41	0,00	40,05
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		60 885,20					19 702,03	1 059,41	0,00	40,05
GE5956	N	0,00		60 885,20	3,00	F		1,49332	19 702,03	1 059,41	0,00	40,05
Total général		0,00		60 885,20					19 702,03	1 059,41	0,00	40,05

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	60 885,20					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		19 800.00	19 702.03
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		19 800.00	19 702.03
1641	Emprunts en euros	19 800.00	19 702.03
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0.00	0.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	19 702,03	0,00	0,00	19 702,03

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		180 000.00	III 179 451.60
Ressources propres externes de l'année (a)		0.00	0.00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		180 000.00	179 451.60
28132	Amortissement des immobilisations	179 277.00	178 728.60
28135	Amortissement des immobilisations	327.00	327.00
28158	Amortissement des immobilisations	396.00	396.00
024	Produits de cessions	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	179 451.60	0.00	238 858.77	0,00	418 310,37

Montant

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 19 702,03
Ressources propres disponibles	IV 418 310,37
Solde	V = IV - II (3) + 398 608.34

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
 ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
12/01/2016	Adduction fibre optique	3 600,00	0,00	10
04/02/2016	Diagnostic de performance énergétique BUREAUX	825,00	0,00	
06/06/2016	Sondage sol 100 route de Paris	3 981,00	0,00	
TOTAL GENERAL		8 406,00	0.00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	271 787,61
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Syndicat Aménagt Gest. de l'Yseron du Ratier et du Charbonnières	01/01/2016	Sans fiscalité propre	55 987,90
Syndicat Charbonnières-les-bains/La Tour de Salvagny/Marcy	01/01/2016	Sans fiscalité propre	47 400,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

1 - BUDGET BUREAUX CHARBONNIERES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	428 858.77	28 315.69	0.00	400 543,08
RECETTES	428 858.77	418 324.50	0.00	10 534,27
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	339 000.00	325 944.77	0.00	13 055,23
RECETTES	339 000.00	271 787.61	0.00	67 212,39

(1) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	428 858.77	28 315.69	0.00	400 543,08
RECETTES	428 858.77	418 324.50	0.00	10 534,27
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	339 000.00	325 944.77	0.00	13 055,23
RECETTES	339 000.00	271 787.61	0.00	67 212,39
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	767 858,77	354 260,46	0,00	413 598,31
TOTAL GENERAL DES RECETTES	767 858,77	690 112,11	0,00	77 746,66

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Le Maire,
A Charbonnières-les-Bains, le

Le Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

A Charbonnières-les-Bains, le

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Date de convocation :

EYMARD Gérald	
ROSSI Michel	
MORAZZINI Lina	
FORMISYN Pascal	
BERGASSE Béatrice	
LASSAIGNE Jacques	
AUJAS Nelly	
BAUDEU Thierry	
PLOCKYN Marianne	
BONNET Serge	
JACOB Jean-Luc	
ELMASSIAN Thierry	
JORDAN Françoise	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

TRAPADOUX Marc	
DAVID Catherine	
MOULIN Joëlle	
MICHEL Pierre-Etienne	
JARROSSON Pascale	
GOYON Catherine	
VERGNE Valérie	
FONTANEL Maxence	
FONTANGES Séverine	
SAUZAY Laurent	
FAUSSILLON Karine	
ARCOS Sébastien	
HUBERT Jean-Paul	
CHANAY Patrick	

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.17 A1 - Présentation croisée par fonction

X

p.21 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement

X

p.23 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement

X

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

X

p.24 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

X

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

X

p.26 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

X

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

X

A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

X

A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

X

A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

X

A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes

X

p.27 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

X

A4 - Etat des provisions

X

A5 - Etalement des provisions

X

p.28 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

X

p.29 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

X

A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement

X

A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement

X

A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

X

A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement

X

A8 - Etat des charges transférées

X

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

X

p.30 A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

X

p.31 A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

X

A10.3 - Opérations liées aux cessions

X

A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

X

A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

X

A11 - Etat des travaux en régie

X

A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

X

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

X

p.32 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

X

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

X

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

X

p.33 B1.5 - Etat des autres engagements donnés

X

B1.6 - Etat des engagements reçus

X

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions

X

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

X

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

X

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

X

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

X

C1.2 - Action de formation des élus

X

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

X

p.34 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

X

C3.2 - Liste des établissements publics créés

X

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

X

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

X

p.35 C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

X

C3.6 - Identification des flux croisés

X

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

X

p.36 D2 - Arrêté et signatures

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)